



Élanecourt

Votre magazine municipal / n° 265 / Février 2021



Pour vous
protéger,
Faites-vous
vacciner



P. 04

Travaux

Les fondations du centre aquatique intercommunal prennent forme

P. 09

Sécurité

Vos passages piétons sécurisés par un balisage LED



P. 03
ÉDITO

P. 04/11
ACTUALITÉS

TRAVAUX

Les fondations du centre aquatique intercommunal prennent forme

VOIRIE

Astreinte hivernale : nos agents et SQY agissent

SPORT

La Colline d'Élancourt définitivement confirmée comme site olympique

CULTURE

Le Prisme reporte sa programmation

SPORT

Rester en forme pour mieux résister !

DON DU SANG

Une incroyable mobilisation des Élancourtois !

SÉCURITÉ

Élancourt, ville prudente, engagée dans la sécurité routière !

Vos passages piétons sécurisés par un balisage LED

ESPACES VERTS

Le patrimoine arboré évolue

SCOLAIRE

Inscriptions scolaires en maternelle et en CP

CITOYENNETÉ

Les élections départementales et régionales reportées

P. 12/13

GRAND ANGLE**SANTÉ**

La vaccination des plus de 75 ans a débuté au Vélodrome

P. 14

CONTACTS ET CARNET

P. 15

DÉBAT

Élancourt, l'action au service des résultats



04



05



15

Tout savoir sur les événements, les infos de dernière minute, les travaux : abonnez-vous à notre newsletter sur elancourt.fr

Suivez-nous sur   

Pour les malvoyants, demandez Élancourt Audio

Vaccination : la course contre la montre



Depuis le 18 janvier, les Élanecourtois de plus de 75 ans peuvent se faire vacciner au Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines contre la Covid-19. C'est le début d'une course contre le temps qui sera longue...

LE VACCIN, NOTRE SEUL ESPOIR

Après un an de lutte quotidienne contre le Sars-CoV-2 et 75 000 décès, nous sommes toujours dans une forte incertitude, notamment depuis l'apparition de nouveaux variants favorisée par la trop grande circulation du virus. Notre seule certitude, aujourd'hui, c'est que le vaccin représente notre meilleure chance de contrer l'avancée du virus. Nous devons donc tout faire pour remporter cette course de vitesse et pouvoir retrouver rapidement une vie normale. La France, malheureusement, n'est pas dans le peloton de tête de la vaccination, faute de doses disponibles fournies par l'État. Après les masques et les tests, c'est maintenant la pénurie des vaccins...

SQY ET ÉLANECOURT EN POINTE DANS LA VACCINATION

Depuis des semaines, j'ai agi pour que le Vélodrome National de Montigny - qui appartient à SQY - devienne le centre de référence de vaccination pour les 12 communes de Saint-Quentin-en-Yvelines. C'est chose faite : il a ouvert pour les plus de 75 ans (ou atteints de certaines maladies graves) et vaccine actuellement 850 personnes par semaine dans un grand professionnalisme. Mais cela pourrait monter à plus de 10 000 personnes par jour si l'État nous fournissait suffisamment de doses ! À Élanecourt, nos seniors sont informés quotidiennement et accompagnés efficacement par les équipes de Martine Letoublon, Maire-Adjointe déléguée aux Affaires sociales, à la Santé et à l'Animation Seniors. Nous ne relâcherons pas nos efforts avant que toutes les personnes fragiles d'abord, puis tous les Élanecourtois, aient pu se voir proposer l'accès au vaccin.

IL FAUT ALLER PLUS VITE !

La France a eu raison de prioriser les personnes les plus susceptibles de décéder de la Covid-19, mais le rythme de vaccination du mois de janvier ne convient pas : à peine plus d'un million de vaccinés, soit 6 fois moins que la Grande-Bretagne ! Heureusement que les collectivités locales (comme SQY) avaient anticipé, sans attendre l'État, pour monter en un temps record des centres de vaccination, dont nous prenons en charge toute l'organisation, avec des médecins et infirmières volontaires. Quand la stratégie du Gouvernement a changé, nous étions prêts et cela a permis de débiter la vaccination « grand public ». Nous attendons à présent que l'État sécurise et accélère nos approvisionnements en vaccins !

Soyons encore patients et restons tous solidaires dans l'épreuve.

Jean-Michel Fourgous
Maire d'Élanecourt, Président de SQY

// TRAVAUX

Les fondations du centre aquatique intercommunal prennent forme



Sur les 20 000 m² de terrain dédiés, situés sur la commune de Maurepas, le chantier de construction du futur centre aquatique intercommunal a commencé. L'entreprise Eiffage s'occupe actuellement de couler les

fondations. Cette étape décisive, qui se déroule en sous-sol, a débuté en novembre dernier. Le bâtiment accueillera à terme 5 bassins remplis d'eau, un poids énorme à supporter. C'est pourquoi la construction

des fondations est une étape sensible et relativement longue à réaliser. Une imposante foreuse sillonne le site pour réaliser des carottages dans lesquels des pieux en béton sont coulés. Cette structure interne servira à stabiliser la dalle qui sera prochainement réalisée. L'approvisionnement des matériaux se fait essentiellement par l'intermédiaire d'une grue de chantier, d'une hauteur de 36 mètres, positionnée au nord du site. Si rien n'est encore vraiment visible, la construction des structures du bâtiment avance très bien d'après l'entreprise. L'ouverture étant prévue au printemps 2022, l'année 2021 sera principalement consacrée à la construction du bâtiment. Les aménagements intérieurs pourraient débuter à la fin de l'année si tout se déroule bien.

// VOIRIE

Astreinte hivernale : nos agents et SQY agissent !

Pour votre sécurité, les agents de la Direction du Patrimoine vivront au rythme de l'astreinte hivernale jusqu'au 15 mars. Six agents municipaux sont mobilisables, de jour comme de nuit, pour intervenir le plus rapidement possible. Équipés de 2 saleuses, ils interviennent sur les axes prioritaires, puis secondaires, de la Ville et sont en liaison quotidienne avec les services techniques de SQY chargés du déneigement des grands axes de l'Agglomération. Nos agents s'occupent aussi de dégager les trottoirs devant les équipements publics (écoles, crèches, gymnases...) et les places commerçantes.

LE DÉNEIGEMENT, L'AFFAIRE DE TOUS

Les riverains des voies publiques (propriétaires, locataires, commerçants, gestionnaires d'immeubles collectifs, entreprises) sont tenus, par arrêté municipal, d'assurer le dégagement des trottoirs au droit de leur propriété. Quelques bons gestes



sont à adopter comme : racler à l'aide d'une pelle puis balayer, le plus tôt possible, car la neige fraîche est plus simple à dégager, et utiliser du sel de déneigement, des copeaux de bois, ou tout simplement du sable.

DES ALERTES SMS GRATUITES

L'Agglomération de SQY vous propose de vous inscrire à son service gratuit d'alertes

SMS pour être informé, en temps réel, des interventions de salage ou de déneigement sur le territoire. Les numéros de téléphone ne sont pas conservés d'une année sur l'autre. Si vous avez déjà été inscrit à ce service par le passé, il vous faut donc refaire la démarche pour cette année.

Plus d'informations sur www.peps.sqy.fr.

// SPORT

La Colline d'Élancourt définitivement confirmée comme site olympique



Le Comité International Olympique (C.I.O) a définitivement confirmé que la Colline d'Élancourt accueillera les épreuves de VTT des Jeux Olympiques 2024. Cette ultime validation va permettre de démarquer l'aménagement du site.

Cette fois, c'est certain, la validation des épreuves de VTT aux Jeux Olympiques de 2024 confirme définitivement le choix de la Colline d'Élancourt qui sera bien un site olympique ! Cette ultime annonce consacre la vocation de Saint-Quentin à accueillir de grands événements sportifs et place notre Ville sous le feu des projecteurs : « *Nous avons travaillé dur avec l'ensemble de nos partenaires pour que cette nomination soit rendue possible. La Région Île-de-France, le Département des Yvelines, mais aussi la Fédération Française de Cyclisme se sont*

largement mobilisés pour Élancourt ! », témoigne notre Maire, Président de SQY, Jean-Michel Fourgous. « *Le potentiel de notre Colline est incroyable ! Lors de leur venue, les membres de la délégation des JO ont été séduits par le site... et la vue que l'on peut avoir de la Tour Eiffel ! Bientôt, grâce à un nouvel aménagement, tous les Élancourtois pourront en profiter. C'est une formidable perspective !* »

UN SITE POUR L'AVENIR

Du haut de ses 231 mètres, la Colline d'Élancourt est le point culminant d'Île-de-France. Elle devrait accueillir un circuit de 18 km sur lequel les vététistes olympiques s'opposeront : « *Le site sera valorisé pour les familles en encourageant la pratique du sport en pleine nature* », rappelle notre Maire. Constituée artificiellement dans les années 70, notre Colline est principalement composée de terres

de remblais et de gravats issus de la construction de la Ville Nouvelle. Elle n'a jamais été aménagée et accueille une faune et flore sauvage, non contrôlée. Grâce aux JO, elle va enfin faire l'objet de travaux et pourra accueillir les sportifs et les familles dans un cadre naturel revégétalisé correctement et durablement. « *Le C.I.O est particulièrement sensible aux questions de développement durable et a choisi notre candidature, car la végétation sera respectée, replantée et surtout, le site sera embelli* ». Un projet estimé à environ 10 millions d'euros, financés par la SOLIDEO (société de livraison des ouvrages olympiques), l'État, la Région, le Département et l'Agglomération de SQY.

ÉLANCOURT ET SQY, TERRES DE JEUX

En route pour 2024, l'Agglomération de SQY dans son ensemble sera animée par l'esprit des JO avec des sites dédiés à l'entraînement des équipes françaises, des projets pour les scolaires, les clubs, le grand public... Notre territoire comptera 4 sites olympiques et accueillera principalement des épreuves cyclistes :

- Les épreuves de VTT sur la Colline d'Élancourt.
- Les épreuves de BMX au stadium de BMX, en face du Vélodrome.
- Le cyclisme sur piste et les épreuves d'escrime du pentathlon moderne au Vélodrome National.
- Le golf au Golf national.

La Semaine Olympique et Paralympique

Cette année, la Semaine Olympique et Paralympique doit se tenir du 1^{er} au 6 février. Cette semaine mobilise les équipes éducatives, les enfants, les jeunes autour de la promotion de la pratique sportive. Elle rappelle également les grandes valeurs promues par les Jeux Olympiques et Paralympiques. À l'approche des J.O 2024, notre partenaire, l'Agglomération de Saint-Quentin organise cette grande semaine sur l'ensemble des sites olympiques et notamment sur notre Colline. Trois classes des écoles Willy Brandt, Jean Monnet et Petits Prés seront associées lors d'une visite de la Colline d'Élancourt. Au programme : une randonnée découverte du projet olympique sur la Colline avec une mallette pédagogique, un quizz sur les Jeux et des surprises... L'événement devra sans doute s'adapter au contexte sanitaire, mais le C.I.O. souhaite pour l'instant le maintenir en extérieur. Affaire à suivre...

SOP
SEMMAINE OLYMPIQUE
& PARALYMPIQUE

// CULTURE

Le Prisme reporte sa programmation



Initialement prévue au 5 janvier, la réouverture de votre théâtre municipal doit être reportée en raison du contexte sanitaire.

REPORT DE LA SAISON CULTURELLE

Fermé depuis le mois d'octobre 2020, Le Prisme attendait avec impatience le lancement de la nouvelle saison culturelle 2021 qui aurait dû débiter le 9 janvier dernier. L'équipe du Prisme travaille en collaboration avec les artistes et les productions pour vous proposer, à chaque fois que c'est possible, de nouvelles dates pour les spectacles prévus

en janvier et février. C'est déjà le cas pour quelques dates, notamment pour le concert de Marc Lavoine, initialement prévu en ouverture de saison le 9 janvier. Les informations sur les reports ou annulations de dates seront actualisées chaque semaine, sur le site du Prisme www.leprisme.elancourt.fr. Nous vous invitons à vous y rendre régulièrement pour rester informés et pour y connaître les modalités de report si vous êtes concernés.

NOUVELLES DATES DE SPECTACLE

- Marc Lavoine : reporté au mardi 30 mars 2021.

- Bérengère Krief : reporté à l'automne 2021.
- Dix ans après : reporté au samedi 3 avril 2021.

La Ville reste encore dans l'attente de nouvelles évolutions et des règles établies par le Gouvernement et maintient, pour l'instant, les dates prévues à partir de mars. Même constat au Ciné 7 qui doit pour l'instant garder ses portes closes, ou à la Médiathèque, qui continue à fonctionner, mais avec des modalités « drive ». Le pôle culturel des 7 Mares reste encore en sommeil en espérant une accalmie au printemps.

Vers un prolongement du couvre-feu ou de nouvelles mesures de confinement...



Depuis le 14 janvier, le territoire est soumis à un couvre-feu national à partir de 18h. Toute sortie entre 18h et 6h doit être justifiée par une attestation de déplacement dérogatoire. Au moment où nous imprimons ces pages, ces restrictions sont toujours en vigueur et des mesures plus restrictives sont envisagées. En toute situation, la vie municipale s'adapte. En période de couvre-feu :

- Nos services continuent de vous accueillir sur rendez-vous du lundi au vendredi, de 9h à 12h puis de 13h30 à 17h30, et le samedi de 9h à 12h. En raison du couvre-feu, la nocturne du mercredi s'adapte avec une fermeture de la Mairie avancée à 17h30.
- L'accueil des enfants dans les écoles et dans les crèches est maintenu aux horaires habituels, avec un protocole sanitaire renforcé, afin de permettre aux parents qui continuent de travailler de le faire avec plus de sérénité.

- L'activité physique en intérieur, pour le public mineur, est à nouveau interrompue. Elle est néanmoins maintenue en extérieur. Les infrastructures fermeront leurs portes à 17h30.
- Les restaurants, bars, cinémas, salles de spectacles et salles de sports restent fermés.

La situation sanitaire évolue très vite et peut avoir changé au moment où vous lisez votre journal. Les informations relatives aux dernières mesures gouvernementales sont à jour sur www.elancourt.fr.

// SPORT

Rester en forme pour mieux résister !

C'est reconnu, une pratique sportive régulière améliore notre forme physique et est bénéfique pour notre bien-être général. En mars 2020, une équipe de chercheurs de l'Université de Virginie a d'ailleurs publié une étude qui s'intéresse au rôle du sport pour résister au coronavirus.

LE SPORT POUR PRÉPARER SA DÉFENSE

Ces chercheurs ont montré que l'activité physique favorise la production d'un antioxydant qui renforce nos mécanismes de défense face aux maladies cardiaques, pulmonaires et hépatiques. Cette étude souligne également le lien entre la quantité présente de cet antioxydant dans l'organisme et l'intensité des symptômes de détresse pulmonaire ou respiratoire ressentie. Les chercheurs concluent que la pratique sportive pourrait être une vraie mesure de prévention contre les complications sévères liées à la maladie

Covid-19. Sans oublier que l'activité physique a également des vertus psychologiques. Elle permet d'augmenter notre bien-être en diminuant considérablement le stress ! Attention, la pratique du sport est toutefois déconseillée en cas de symptômes cardiaques ou de fièvre ; elle reste un moyen de prévention et non de traitement.

BOUGER EN HIVER

La pratique sportive en hiver peut parfois devenir un vrai parcours du combattant. Avec ou sans matériel, il existe plusieurs solutions pour être actif chez soi : un tapis de course, un vélo d'appartement, une vidéo sur internet ou encore une séance de ménage plus intense, l'important est de bouger ! Et pour les sportifs d'extérieur, vous pouvez pratiquer le footing ou le vélo, où vous le souhaitez, en respectant toutefois le couvre-feu et en évitant les pratiques collectives.

Plus d'infos sur www.sport.gouv.fr.

// DON DU SANG

Une incroyable mobilisation des Élancourtois !

En 2020, les Élancourtois ont continué de donner leur sang malgré la crise sanitaire. Près de 673 dons ont été réalisés lors des 7 collectes de sang, organisées par notre partenaire, l'Établissement Français du Sang (EFS), dans notre Ville. Élancourt accueillera déjà une nouvelle collecte le jeudi 25 février, après avoir reçu les premiers donateurs de 2021, le 21 janvier dernier. Grâce à votre engagement et à celui de la Municipalité, notre Ville est labellisée « Ville Donneuse » et récompensée de « Trois Cœur », la plus haute distinction de ce label, pour le financement, les collectes et la communication autour du don du sang. Des

dons plus que jamais essentiels puisque l'EFS est en alerte maximale : 10 000 dons par jour sont nécessaires pour venir en aide aux 1 million de patients soignés chaque année grâce à vos dons ! Avec de nouvelles modalités, comme la prise de rendez-vous, donner son sang n'a jamais été aussi rapide !

1 DON = 3 VIES SAUVÉES

Rendez-vous sur le site de l'EFS afin de prendre RDV pour votre prochain don et en apprendre davantage sur le don du sang : www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.



// SÉCURITÉ

Élancourt, ville prudente, engagée dans la sécurité routière !

Ateliers de prévention pour les collégiens et lycéens (archives 2019).



Notre Police Municipale est présente au quotidien pour réaliser des contrôles routiers.

Automobilistes, piétons, cyclistes... Pour rendre nos routes plus sûres, la Ville et la Police Municipale mènent de multiples actions de prévention à destination de l'ensemble des publics. Une démarche récompensée par le label « Ville Prudente » récemment renouvelé.

SENSIBILISER À TOUT ÂGE

En lien avec l'Éducation nationale, les directeurs d'établissements ou les équipes du Bureau Information Jeunesse d'Élancourt (B.I.J.E), nos agents de Police Municipale interviennent régulièrement auprès du jeune public, en particulier des élèves de primaire. Des journées de sensibilisation sont aussi proposées aux adolescents, en lien avec la Police Nationale et les associations de prévention. Dans le cadre de l'animation seniors du CCAS, des ateliers sont également organisés pour les seniors qui peuvent ainsi, réviser leurs bases et tester leurs réflexes sur des simulateurs de conduite. Le contexte sanitaire met actuellement entre parenthèses toutes ces rencontres, en particulier avec nos aînés, mais elles reprendront évidemment dès que ce sera possible.

UN LABEL RENOUVÉLÉ EN 2020

En novembre 2019, notre Ville a été labellisée Ville Prudente, récompensée par deux cœurs, pour toutes ces actions préventives. Créé à l'initiative de l'association « Prévention Routière », ce label valorise les collectivités territoriales qui sont engagées de manière significative dans la lutte contre l'insécurité routière. La capacité des communes à mesurer et réduire les risques y est saluée. Avec ce prix, renouvelé en 2020, l'ensemble des actions concrètes en faveur de la sécurité routière telles que les travaux, les opérations de contrôle de la circulation, mais aussi les actions éducatives mises en œuvre par notre Municipalité sont valorisées.

CONTRÔLER ET AGIR

Encore trop nombreuses, les incivilités routières font bien sûr l'objet de contrôles réguliers de la part de notre Police Municipale qui agit en soutien aux opérations menées par la Police Nationale. Nos agents s'appuient également sur les résultats collectés par des radars pédagogiques afin de cibler efficacement les actions à

mener. Ceux-ci peuvent être positionnés sur 12 zones différentes aux abords des établissements scolaires ; un périmètre qui pourra être élargi prochainement. La Police Municipale collabore aussi au « plan travaux », en lien avec la Direction du Patrimoine aidant ainsi à mieux cibler les zones à sécuriser. Toutes ces actions sont associées à l'écoute apportée aux retours des habitants, du secteur associatif, des commerçants et des chefs d'établissements ; une logique de terrain fondée sur la consultation citoyenne qui a particulièrement séduit le jury du label « Ville Prudente ».

**Contact Police Municipale :
01 30 66 44 17**

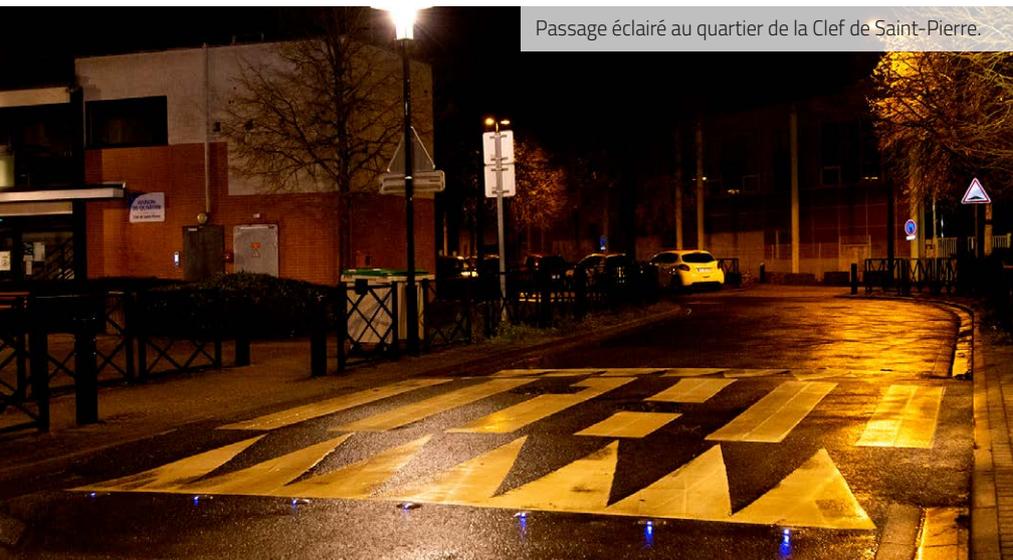
*« La consultation
citoyenne renforce
l'efficacité en matière de
prévention routière »*



Label obtenu en 2019, renouvelé en 2020.

// SÉCURITÉ

Vos passages piétons sécurisés par un balisage LED



Passage éclairé au quartier de la Clef de Saint-Pierre.

Depuis 2019, les principaux passages piétons de notre Ville sont progressivement sécurisés par des éclairages LED. De nouvelles installations sont prévues à partir de mars 2021. Faisons le point sur ce dispositif innovant en matière de sécurité routière.

22 PASSAGES PIÉTONS SÉCURISÉS

D'abord testé en 2019 sur la traversée piétonne du groupe scolaire du Berceau, avec l'installation d'une dizaine de plots, le projet de sécurisation des passages piétons a été étendu courant 2020 à 7 nouvelles rues qui ont bénéficié de l'installation de 99 LED (avenue Paul Cézanne, rue de Dublin, rue de Madrid, rue d'Einstein, avenue du 8 mai 1945...) avec des résultats probants : « *Nous constatons une amélioration évidente de la visibilité pour l'automobiliste* », explique Michaël Bechecloux, Conseiller Municipal délégué à la Police Municipale. « *Nous avons également remarqué que l'éclairage rend les piétons plus attentifs. C'est donc un double bénéfice en faveur de la sécurité routière* ». En fonction des intempéries, les dispositifs ne pouvant être implantés ni par

grand froid, ni sous la pluie, la troisième phase de balisage par LED débutera très prochainement avec l'objectif d'installer 111 nouvelles lampes avant mars 2021, sur les grands axes, en donnant la priorité aux passages piétons qui ont été identifiés comme sensibles (sorties d'établissements, proximité de virages, manque de visibilité...) aux abords de la place de Berlin, sur l'avenue de la Villedieu, route du Mesnil... Au total, 22 passages piétons d'Élancourt seront sécurisés.

UN DISPOSITIF RESPONSABLE

Les éclairages LED ont été installés par notre prestataire, la société Watelet qui opère une pose par carottage puis scellement. Les ampoules ont une alimentation autonome, par capteur solaire, avec une durée de vie de 5 ans. « *Aujourd'hui, nous avons des remontées citoyennes très positives sur les premiers dispositifs installés* », se réjouit Michaël Bechecloux. « *C'est la raison pour laquelle nous les multiplions* ». La couleur bleue a été choisie afin de renforcer le contraste en vision nocturne et par temps de pluie. Le coût total pour la Ville s'élève à 66 000 euros HT avec un nouvel investissement sur cette troisième phase de 45 000 euros.

..... //



Prévention cambriolages : quelques conseils

Élancourt est protégée par 30 policiers municipaux armés et une centaine de caméras. Notre Ville n'échappe néanmoins pas à l'augmentation du nombre de cambriolages dans les zones privées.

On sait pourtant qu'un cambrioleur abandonnera très vite s'il est ralenti. Protégez-vous avec les bons réflexes :

- Fermez tous les accès extérieurs de votre domicile à clé et, si possible, installez des serrures et ouvrants sécurisés. La présence d'une alarme est un plus.
- Installez une jambe de force antivol sur le volant de votre véhicule, même devant votre domicile.
- Ne laissez pas d'objets de valeur, votre sac ou vos clés de voiture en vue (dans votre jardin ou chez vous dans l'entrée).
- En cas d'absence prolongée, simuler une présence avec l'aide d'un proche peut être efficace. Et vous pouvez vous inscrire à l'Opération Tranquillité Absence de la Police Municipale sur www.elancourt.fr.
- Vérifiez l'identité des personnes qui se présentent à votre domicile et ne laissez pas entrer un inconnu sous prétexte d'un diagnostic que vous n'avez pas demandé.

Plus d'infos sur
www.interieur.gouv.fr.

// ESPACES VERTS

Le patrimoine arboré évolue

Des arbres ont été remplacés
rue Alexandra David-Néel.



Trop grands, souvent malades ou dangereux pour les réseaux souterrains ou les lignes électriques aériennes, certains arbres à Elancourt sont en cours de remplacement. La Direction du Patrimoine accompagne cette transition paysagère avec l'objectif de replanter des essences à croissance modérée, favorables à la biodiversité en ville.

PLANTATION RUE ALEXANDRA DAVID-NÉEL

Après le quartier des Béguinages qui a bénéficié d'un plan paysager prévoyant le remplacement d'une vingtaine de sujets, la transformation de la rue Alexandra David-Néel vient de s'achever. 6 arbres ont été remplacés par des essences ne pouvant pas, à terme, dépasser 15 mètres de hauteur, complétées par 20 arbustes tige de 3 à 4 mètres de haut maximum.

ABATTRE POUR REMPLACER

En parallèle, le prestataire d'électricité RTE intervient actuellement sur notre territoire pour réaliser l'abattage d'une trentaine d'arbres venant toucher et fra-

giliser les lignes à haute tension : 8 au rond-point Gräfenhainichen, 2 sur la rue de Liège, 15 aux alentours du bassin de la Muette et plusieurs arbres à la coulée verte de la Commanderie. En convention avec SQY et la Ville, RTE s'est engagé à replanter, après traitement des souches, le même nombre d'arbres, en choisissant des sujets à croissance modérée.

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

En choisissant des essences à croissance modérée, notre Ville applique une gestion différenciée de ses espaces verts.

« Des plantations mieux adaptées réduisent les nuisances et favorisent la biodiversité »

Cette démarche respectueuse de l'environnement conditionne la taille des essences plantées et leurs espèces. Les nouvelles plantations doivent en effet favoriser l'installation d'oiseaux et d'insectes, nécessaires pour l'équilibre de notre biodiversité – par exemple, des mésanges qui luttent naturellement contre les chenilles processionnaires – en étant compatible avec le milieu urbain. La Ville privilégie également les espèces peu demandeuses en eau afin de réduire l'arrosage et, par conséquent, l'impact environnemental lié à l'entretien des espaces verts !

EN BREF**SENIORS : CONFIRMEZ VOS COORDONNÉES !**

Le CCAS procède à une mise à jour de sa base de données afin de pouvoir contacter efficacement l'ensemble des seniors de la Ville. Si vous êtes inscrit à l'Animation seniors, ces coordonnées sont connues des services du CCAS, mais certaines ne sont plus à jour, suite à un changement d'adresse mail, par exemple. Si vous avez plus de 62 ans et que vous n'êtes pas inscrit au CCAS, nous vous conseillons de vous faire connaître. Les coordonnées recueillies seront utilisées uniquement pour l'envoi d'informations municipales dédiées aux seniors, comme la vaccination.

Comment faire ?

Rendez-vous sur la page d'accueil du site de la Ville www.elancourt.fr et remplissez le formulaire en ligne. Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi confirmer vos coordonnées par téléphone auprès de l'équipe du **CCAS au 01 30 66 44 30**.

DES BÉNÉVOLES POUR LES RESTOS DU CŒUR

L'association les Restos du Cœur recherche des bénévoles pour sa prochaine collecte qui se déroulera les 5, 6 et 7 mars prochain. Si vous êtes intéressés, vous pouvez rencontrer les membres de l'association au centre social l'Agora, les lundis de 14h à 16h et les jeudis de 9h à 11h30.

Renseignements au 01 30 66 44 00.

VOS COMMERCES S'ADAPTENT AU COUVRE-FEU

Grâce à un arrêté préfectoral, certains de vos commerces adaptent leurs ouvertures conformément au couvre-feu à 18h. L'ouverture le dimanche est désormais possible et plusieurs commerces ont déjà ajusté leurs horaires. À noter que pour les restaurants qui proposent un service à emporter, celui-ci sera possible le midi, mais pas le soir. Cependant, les livraisons sont autorisées midi et soir. Consulter la liste de vos commerces de proximité avec leurs horaires d'ouverture sur www.elancourt.fr.

Vous pouvez également retrouver vos commerçants sur l'application Shop'in SQY, disponible sur IOS et Android.

// SCOLAIRE

Inscriptions scolaires en maternelle et en CP



Votre enfant se prépare à entrer en petite section de maternelle ou en CP à la rentrée de septembre ou à intégrer l'une de nos écoles publiques suite à un emménagement ? Il est nécessaire de l'inscrire auprès du service Enfance-Éducation, directement en mairie ou en ligne.

QUAND INSCRIRE SON ENFANT ?

Pour inscrire votre enfant en petite section de maternelle, vous devez faire vos

démarches à partir du mois de son deuxième anniversaire. Par exemple, si votre enfant est né en mars 2019, vous pourrez l'inscrire à partir du mois de mars 2021. Les inscriptions devront être effectuées avant le mois de juin précédant la rentrée scolaire. Les enfants nés en 2018 devront donc être inscrits avant le mois de juin 2021. Pour inscrire votre enfant en CP, vous devez réaliser son inscription dès la notification de son passage en élémentaire par son école.

COMMENT L'INSCRIRE ?

Vos démarches sont à effectuer à l'accueil du service Enfance-Éducation, en mairie, ou directement en ligne à partir de notre site internet www.elancourt.fr. Dans les deux cas, vous devrez fournir les documents suivants :

- La pièce d'identité du parent ou tuteur qui viendra faire l'inscription.
- Votre livret de famille ou l'acte de naissance datant de moins de 3 mois.
- Un justificatif de domicile (dernière quittance de loyer ou facture EDF exclusivement).
- Le carnet de santé de votre enfant.
- Un jugement de divorce s'il y a lieu.

Pour scolariser votre enfant dans une autre école que celle de votre secteur d'habitation, vous devrez effectuer une demande de dérogation avant le 27 mars 2021. Retrouvez toutes les informations utiles sur www.elancourt.fr.

// CITOYENNETÉ

Les élections départementales et régionales reportées

Initialement prévues en mars prochain, les élections départementales et régionales devraient être reportées au mois de juin en raison du contexte sanitaire. Aucune date n'a pour le moment été fixée. Un nouveau report de date n'est pas exclu selon l'évolution de la situation épidémique. Ces scrutins visent à renouveler vos Conseillers Départementaux et Régionaux, pour une durée de 6 ans.

Pour participer, pensez à vous inscrire sur les listes électorales, à l'accueil de la mairie ou en ligne sur www.service-public.fr. Pour rappel, votre inscription est à effectuer avant le 6^{ème} vendredi précédant le

1^{er} jour du scrutin. Par exemple, si une élection se déroule le 13 juin 2021, vous devrez vous inscrire avant le 7 mai 2021 pour pouvoir voter.

Chaque Français est inscrit automatiquement sur les listes électorales à sa majorité s'il a effectué sa démarche de recensement citoyen à 16 ans. Il arrive parfois que cette inscription d'office ne soit pas effectuée (recensement tardif, déménagement...). Si les prochaines élections sont les premières depuis votre majorité, pensez à bien vérifier votre inscription sur les listes électorales, en mairie ou en ligne.



//SANTÉ

La vaccination des plus de 75 ans a débuté au Vélodrome



Sous l'impulsion de son Président, Jean-Michel Fourgous, Maire d'Élancourt, l'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines s'est mobilisée pour qu'un centre de vaccination intercommunal puisse ouvrir au Vélodrome National.

Conformément à la politique vaccinale imposée par le Gouvernement, la campagne de vaccination a débuté en étant réservée pour l'instant aux personnes de plus de 75 ans. Nos seniors élancourtois ont été informés très rapidement par la Ville avec des rendez-vous qui ont commencé dès le 18 janvier. L'équipe du CCAS est depuis mobilisée pour proposer son assistance, lorsque c'est nécessaire, afin d'aider les personnes âgées à prendre rendez-vous ou à se rendre sur place : « Avec une moyenne de 800 doses par semaine seulement mises à disposition pour les premières semaines de vaccination, la machine s'est lancée au ralenti ! Nous sommes malheureusement dépendants du rythme imposé par le Gouvernement et ses services de santé. Nous mettons tout en œuvre pour gagner en efficacité, mais ça reste trop lent ! Nous avons par exemple obtenu des rendez-vous réservés aux seules

communes de SQY afin qu'un plus grand nombre de nos habitants puissent accéder à la vaccination, ces centres étant ouverts à tous les citoyens de proximité. Le CCAS d'Élancourt propose aussi un service de transport jusqu'au Vélodrome et une aide à la prise de rendez-vous pour nos seniors », explique Jean-Michel Fourgous.

UNE LOGISTIQUE SANS PRÉCÉDENT

D'un point de vue logistique, toute l'opération est mise en œuvre et financée par l'Agglomération qui déploie des moyens exceptionnels : gestion des flux, sécurisation des lieux, acheminement des vaccins, achat de matériel médical et même recherche du personnel médical... La quasi-totalité de l'organisation est assumée à l'échelle territoriale qui reste

cependant soumise aux contraintes imposées par les autorités médicales : « Nos équipes peuvent s'appuyer sur leur expérience acquise lors de l'organisation des tests à destination des entreprises ou du grand public », souligne Jean-Michel Fourgous, « depuis le début de cette crise sanitaire, nous sommes force de proposition et nous mettons tout en œuvre, en lien avec les 12 Maires de l'Agglomération, pour accélérer les choses à chaque fois que c'est possible. Même s'il va falloir nous montrer patients, la vaccination, c'est l'espoir d'une sortie de crise et donc d'une vraie reprise économique. SQY maintiendra une mobilisation totale pour faciliter le déploiement de la vaccination, qui est la seule vraie protection contre le virus ! »

..... //

Comment prendre rendez-vous ?

en ligne sur doctolib.fr

ou par téléphone au **01 30 16 17 83** (de 8h à 18h)

ou au numéro national **0800 009 110** (7/7jours de 6h à 22h).

Si vous ou l'un de vos proches avez des difficultés pour gérer la prise de rendez-vous ou vous déplacer, l'équipe du CCAS est à votre écoute au **01 30 66 44 30.**

//SANTÉ

Le vaccin : on se rassure en trois questions



Même si plus de la moitié des Français sont désormais convaincus, de nombreuses controverses et des titres de presse racoleurs alimentent encore une peur infondée de la vaccination. Faisons le point.

LES VACCINS SONT-ILS SÛRS ?

Oui. Tout vaccin homologué a subi des tests rigoureux lors de multiples phases d'essai. Pour ce vaccin, le protocole a été accéléré par une mobilisation mondiale sans précédent, mais cela ne signifie pas qu'il n'a pas été respecté.

Y A-T-IL DES EFFETS SECONDAIRES OU DES RISQUES ?

Les phases d'essais servent à mesurer les risques importants et à les écarter avant toute homologation. Comme pour tous les vaccins, des effets secondaires peuvent apparaître. Ils sont dans l'immense majorité des cas bénins : fièvre, courbatures, maux de tête, gonflement et/ou douleur au niveau de l'injection. Ces réactions sont normales, car le corps réagit au vaccin. Même les vaccins très connus et qui bénéficient de recul, comme celui contre la polio, peuvent provoquer ces effets secondaires. Sachez aussi qu'il est beaucoup plus probable de souffrir d'une forme

grave ou des conséquences d'une maladie que d'une réaction à un vaccin. Enfin, la meilleure chose à faire est de consulter votre médecin traitant pour vous assurer que vous n'avez pas de contre-indication à vous faire vacciner contre la Covid-19.

L'IMMUNITÉ SERA-T-ELLE SUFFISANTE ?

La réponse immunitaire au vaccin est effective entre 10 à 14 jours après la première injection et on sait qu'après la seconde injection, il confère un taux d'immunité de 95 %. Cependant, plus un virus circule, plus il y a de risque qu'il mute. C'est ce qui arrive actuellement avec les variants. Les scientifiques agissent à l'échelle mondiale et travaillent vite. Ils ont déjà identifié un bon niveau de protection du vaccin contre le variant anglais par exemple. Devra-t-on se faire vacciner régulièrement ou plusieurs fois contre la Covid-19 et/ou ses variants ? On ne le sait pas encore et il est légitime de se questionner, mais cela ne remet pas en question l'efficacité du vaccin actuel qui protège contre les souches qui circulent massivement. L'urgence aujourd'hui est d'immuniser au maximum la population mondiale pour ralentir la progression du virus et empêcher le développement de nouveaux variants.

..... //

Vaccination COVID-19 : pour qui et quand ?

Le Gouvernement a défini un protocole de déploiement des vaccins dont la phase 2 a débuté récemment avec la vaccination des plus de 75 ans depuis le 18 janvier. SQY met en œuvre les opérations à destination du grand public en se conformant aux contraintes et aux nombres de doses imposés par les services de l'État.

- La seconde partie de la phase 2 doit étendre la vaccination aux personnes de 65 à 74 ans avec une comorbidité, puis aux autres personnes de 65-74 ans. Le calendrier n'a pas été confirmé par le Gouvernement au moment où nous écrivons ces pages.

- La phase 3 doit débuter au printemps. Un ordre de priorité a été communiqué pour vacciner d'abord les plus de 50 ans, puis les moins de 50 ans avec comorbidités et enfin le reste de la population de plus de 18 ans, en privilégiant ceux exerçant une activité qui les expose fortement. Malgré la confiance affichée du Gouvernement, le début difficile de la phase 2 laisse à penser que l'objectif de vacciner toute la population avant l'été sera complexe à réaliser.

Rencontrez ou contactez vos élus

Cabinet du Maire : **01 30 66 44 42**

Prenez rendez-vous ou dématérialisez vos démarches sur **elancourt.fr/mes-demarches**

Tous vos services sont ouverts sur rendez-vous ou par téléphone :

- Accueil général : **01 30 66 44 44**
- État civil : **01 30 66 44 99**
- Enfance-Éducation : **01 30 66 44 89**
- Affaires sociales : **01 30 66 44 30**
- Petite Enfance : **01 30 66 45 45**
- Jeunesse / Emploi / Affaires économiques : **01 30 66 45 10**
- Patrimoine (Centre Technique Municipal) : **01 30 66 45 85**
- Urbanisme : **01 72 67 81 14**

Sécurité et secours :

Police Municipale : **01 30 66 44 17** / Police Nationale : **17**
Pompiers : **18** / SAMU : **15** / Questions Coronavirus : **0 800 130 000**

Votre Député, Philippe Benassaya, vous reçoit sur rendez-vous lors de sa permanence en mairie, vendredi 12 février.
Rendez-vous : **06 45 21 64 52** ou **permanence@philippe-benassaya.fr**.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : MERCREDI 10 FÉVRIER À 18H30

Carnet

NAISSANCES

Décembre 2020

- 3 Ilyana BENABOURA
- 4 Aaron FERNANDES FERREIRA
Thélyo GOMES
- 5 Martim VAZ ESTEVES
Manel ZEDOUD
- 7 Maïka ARBAUT
- 11 Mariame LY
- 13 Charlie CONCHON
- 16 Damien FIORAMONTI
Mya RAVÉ
- 17 Louane PERROTON LIMARE
- 20 Metehan ALAZ
Selma ENNIFER
Maimouna NDIAYE
- 23 Aaliyah OUABBOU

MARIAGES

Décembre 2020

Marie BOUCKAERT et Yohan ENGEL
Romain GAUTHIER et Nadine DAPLET

Le Maire et le Conseil Municipal présentent leurs sincères condoléances aux familles de :

Rosa dos Anjos ALVES MACEDO
Chantal Aoustin épouse JEGOU
Patricia BIZOT épouse JEGO
Patrick BLANC
Marthe CASABIANCA veuve COSTANTINI
Dalila CHENITI épouse BOUDIAF
Albine FERRER veuve CUOMO
Jacques MARTINAND
Roger MOULON
Françoise QUESNEY épouse AUVRAY
Robert RAYAUME
André SEA
Marie LEVY veuve BOUTROS
Eric AÏT
Philippe LIGNIER
Mostafa HARROU
Hervé FOLLET

Élancourt Magazine

Service Communication - Tél. : 01 30 66 44 21 / **Directeur de la publication** : Thierry Michel / **Rédacteur en chef** : Valérie Steckler
Journaliste : Manon Lesaulnier / **Création graphique** : Victor Borrhalho / **Photographe** : Hélène Antonetti / SQY. Christian Lauté.
Impression : Hawaii Communication (Coignières) - Tirage 12 630 ex. Papier Nopacoat - Dépôt légal 2^e trimestre 1996 - n° ISSN : 1245 154

// PROJETS

Élancourt : l'action au service des résultats



Sous l'impulsion de Jean-Michel Fourgous, l'équipe municipale d'Élancourt a toujours été portée davantage vers l'action que vers les commentaires. Et nos résultats objectifs, certifiés par 37 prix nationaux, nous donnent raison.



Dans la vie, il y a deux sortes de gens : ceux qui discutent et ceux qui agissent. Seuls ces derniers obtiennent des résultats. Les autres discutent à l'infini et se perdent dans des procédures interminables. Heureusement, ce n'est pas le cas de notre Maire et de son équipe qui sont reconnus pour leurs résultats, comme en atteste notre large victoire, dès le 1^{er} tour, aux dernières élections municipales, pour la 5^{ème} fois consécutive.

En démocratie, en effet, c'est d'abord le choix des électeurs qui atteste de la valeur d'une équipe et d'un programme. Les critiques de l'opposition ont naturellement droit de cité, mais leurs assertions quelque peu sentencieuses n'en font pas pour autant des vérités. Les « Y'a qu'à » / « faut qu'on » n'ont jamais fait avancer quoi que ce soit. Les mensonges encore moins.

La gestion d'une commune obéit à des impératifs très complexes que ni l'idéologie ni la douce naïveté ne permettent d'appréhender. Seules la compétence et l'expé-

rience, irremplaçables, font réussir une Ville, comme c'est le cas d'Élancourt.

Par ailleurs, un programme de mandature trace une perspective et ambitionne de réaliser des projets sur la durée totale du mandat. Aucun électeur sérieux, je pense, n'a imaginé que tous nos projets pour 2020-2026 seraient réalisés... en une seule année, surtout en période de crise sanitaire mondiale !

Nos projets sont rythmés et se réalisent au moment opportun, en fonction de nos possibilités d'investissement et des partenaires financiers que nous réussissons à mobiliser. Rien n'est acquis, tout est question de travail et d'impulsion. Il n'y a que ceux qui n'ont jamais rien fait pour penser qu'il suffit simplement de vouloir pour obtenir. C'est une vision ingénue de l'action politique qui, au final, peut s'avérer très dangereuse.

Nous sommes une équipe de gens sérieux, compétents, uniquement au service de l'intérêt général. Notre bonne gestion est reconnue de tous et nous permet de faire avancer positivement Élancourt, de façon mesurée et efficace.

Rappelons que sur la mandature 2014-2020, plus de 90% de notre programme avait pu être réalisé !

Thierry Michel

1^{er} Maire-Adjoint
délégué aux Finances,
aux Travaux, et à l'Événementiel

TRIBUNE LIBRE

ÊTRE AUX CÔTES DES ELANOURTOIS

En septembre 2020, le gouvernement a lancé un important Plan de Relance pour financer des projets écologiques et sociaux. Au total 70% des 6 000 dossiers déposés ont été acceptés!

Élancourt aurait pu bénéficier de ce plan pour de beaux projets: lancer une recyclerie/ressourcerie, des rénovations thermiques de bâtiments municipaux, des travaux pour garder ouverte la crèche « l'île aux câlins » ...

Nombre de projets de ce type ont été soutenus dans les Yvelines par ce plan de relance.

Mais la municipalité n'a pas jugé utile de déposer de tels dossiers, comme elle n'a pas jugé utile de répondre au projet "Colos apprenantes" qui aurait permis d'organiser et de prendre en charge des vacances éducatives pour de jeunes élancourtois-es, ou d'apporter information et soutien aux associations lors de l'appel à projets "Quartiers Solidaires" lancé par le gouvernement et relayé par le département, qui aurait permis à nos associations de bénéficier de subventions pour soutenir ou mettre en place des projets.

Nous nous interrogeons sur les moyens mis en œuvre par la ville et la majorité afin de faire gagner Élancourt lorsqu'il ne s'agit pas de projet numérique...

Où est la « volonté d'entreprendre » tant vantée ?

Etre aux côtés des élancourtois c'est trouver des ressources pour des programmes écologiques et responsables, utiles dans la vie quotidienne et bénéficiant au plus grand nombre dans le long terme.

Catherine Perrotin Raufaste, Jean Claude Potier, Jean Feugère, Gaëlle Kergutuil, Boris Guibert

La démocratie à Élancourt ?

Conseil municipal de janvier annulé, faute de sujets, malgré les nombreuses interrogations des élancourtois : état des bâtiments et des voiries, futur commissariat...

Diminution, sans consultation des habitants, des prestations de collecte des déchets ménagers, verts et encombrants sans baisse des impôts locaux

Malgré la promesse électorale écrite de M. Fourgous d'étudier un mur antibruit boulevard André Malraux, le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de SQY ne mentionne pas ce boulevard comme zone à enjeux : paroles, paroles ...

Michèle Rossi, Hervé Farge
Élancourt, c'est Vous !

ELANCOURT



CÉLÉBRONS L'ESPRIT OLYMPIQUE !



TERRE
2024
DE JEUX

COLLINE
D'ÉLANCOURT